

VATICAN II



C'est dans la foi que doivent marcher les guides du peuple de Dieu, suivant l'exemple d'Abraham le fidèle, qui, « par la foi, obéit à l'appel de partir vers un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit ne sachant où il allait » (Héb 11,8). En vérité, l'intendant des mystères de Dieu ressemble au semeur dont le Seigneur a dit : « Qu'il dorme ou qu'il se lève, la nuit ou le jour, la semence germe et pousse, et il ne sait comment » (Mc 4,27)... Ce qui fait la joie de ce saint Concile, c'est que la terre ensemencée par la graine de l'Evangile, donne aujourd'hui du fruit en bien des endroits, sous la conduite de l'Esprit du Seigneur qui remplit l'univers et qui a fait naître au cœur de tant de prêtres et de tant de chrétiens un esprit vraiment missionnaire.

PRESBYTERORUM ORDINIS

INTENTIONS DE PRIERE

Seigneur, nous te prions pour Charles . Qu'il soit un prêtre habité par le zèle pastoral de l'annonce de la Bonne Nouvelle, de la célébration des sacrements et de la conduite du peuple de Dieu qui lui sera confié.

Seigneur nous te prions pour Emmanuel. Qu'il soit un diacre œuvrant avec passion pour servir les hommes comme le Christ.

Seigneur nous te prions pour que tu donnes à chacun de répondre à l'appel que tu lui adresses de vivre ton amour.

Seigneur donne-nous de vivre du mystère pascal jour après jour; donne-nous la joie de la vie nouvelle , vie d'amour donnée et reçue en toi pour que le monde croie.

POUR LES PLUS JEUNES



Jésus,
tu as donné ta vie, par amour pour nous.
Comme toi je veux aimer, accueillir, servir.
Aide-moi à réaliser ce désir que tu mets dans mon cœur.
Aide tous les baptisés à répandre ton amour autour d'eux.



Pour recevoir les prochains numéros du « Monastère invisible » Inscrivez-vous par mail à l'adresse ci-contre en nous indiquant vos coordonnées. Toute l'équipe du SDV vous remercie.



Service Diocésain des Vocations
23, rue Nicolas Leblanc
18022 BOURGES
sdv3618@diocese-bourges.org
06 62 19 68 85



LE MONASTERE INVISIBLE

Prier pour les vocations

ORDINATIONS



Ce dimanche 30 juin, au lendemain de la fête des saints Pierre et Paul, "colonnes de l'Eglise", en notre cathédrale de Bourges, Emmanuel SOULY sera ordonné diacre dans la perspective de devenir prêtre et Charles de VAUGELAS sera ordonné prêtre pour le service des fidèles qui composent l'Eglise diocésaine.

Cette ordination intervient au terme d'un temps de discernement et de formation de plusieurs années au séminaire d'Orléans : il s'agit d'authentifier l'appel de Dieu qui est très personnel et qui oriente la vie de la personne de manière définitive pour toute la vie. La prière, la fréquentation de la Parole de Dieu et le conseil d'accompagnateur contribuent à voir clair dans cette volonté de Dieu sur une vie donnée.

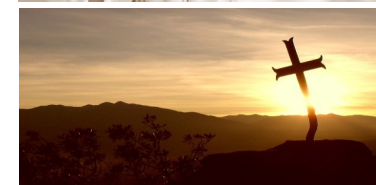
Cette ordination prend tout son sens comme service de la communauté chrétienne confiée et formulée dans une mission reçue de l'évêque. C'est le sens de l'obéissance promise à l'évêque le jour de l'ordination : c'est une vie donnée aux hommes en fidélité à l'envoi en mission formulé par le Christ lui-même dans l'Evangile.

Tout baptisé est invité à discerner l'appel de Dieu dans sa vie : à quoi Dieu m'appelle-t-il ? Rendons grâce à Dieu pour Emmanuel et Charles qui répondent à son appel. Prions pour eux.



« Les vocations naissent de l'expérience de la rencontre personnelle avec le Christ. »

Benoît XVI
Message pour la 50e Journée de prière pour les vocations (21 avril 2013).



+ Mgr Armand MAILLARD
Archevêque de Bourges

N°006—JUN 2013—Service Des Vocations du Diocèse de Bourges

TOUT BAPTISÉ EST INVITÉ A DISCERNER L'APPEL DE DIEU DANS SA VIE.



Le seigneur apparut à Abraham aux Chênes de Mamré alors qu'il était assis à l'entrée de la tente dans la pleine chaleur du jour. Il leva les yeux et aperçut trois hommes debout près de lui. A leur vue, il courut de l'entrée de la tente à leur rencontre, se prosterna à terre et dit : « Mon Seigneur, si j'ai pu trouver grâce à tes yeux, veuille ne pas passer loin de ton serviteur. Qu'on apporte un peu d'eau pour vous laver les pieds, et reposez-vous sous cet arbre. Je vais apporter un morceau de pain pour vous réconforter avant que vous alliez plus loin, puisque vous êtes passés près de votre serviteur. » Ils répondirent : « Fais comme tu l'as dit. »

Genèse 18, 1-5

TEMOIGNAGE



En réfléchissant sur tous les moments marquant de mon ordination, il me semble que finalement, le plus important, c'est aujourd'hui. Pas ce jour spécifiquement, mais tous « ces aujourd'hui » que le Seigneur me donne de vivre depuis

mon ordination. Vu de l'extérieur, ils se ressemblent tous. Pourtant, ils sont tous l'occasion de voir la grâce de Dieu agir dans le monde. Lorsque le Seigneur se donne à nous, comme c'est le cas dans les sacrements, Il fait toutes choses nouvelles en celui qui reçoit et vit un sacrement. Dieu agit mais il est nécessaire de se mettre en route car Dieu n'agit pas sans nous. Pour ma part, j'essaie aussi de me laisser interpeller par les promesses que j'ai faites lors de mon ordination ainsi que la mission qui m'a été confiée ce jour là.

L'exemple que j'aime bien prendre est celui de mes mains. Comme tous les prêtres, elles ont été consacrées pour le service de Dieu. Comme le reste de ma vie de prêtre, il ne devrait pas y avoir de distinction entre ma vie et ma vie sacerdotale. L'onction de saint Chrême dans le creux de mes mains n'est pas simplement le droit de faire certaines choses pendant la messe, mais bien une consécration et une invitation, un appel pour que ces mains, comme le reste de ma vie, soit le signe de cette consécration au Seigneur. Lorsque je les regarde, j'essaie de me rappeler ce moment où j'ai choisi librement de me remettre entre ses mains afin que les miennes soient à son service et donc au service des autres.

Dans une attitude lucide et pragmatique, je peux très bien me dire en regardant mes mains qu'elles sont le signe de l'échec par rapport à une exigence de vie que je ne parviens pas à vivre. Mais la grâce de Dieu dépasse ces petites analyses et autocritiques. L'important n'est pas d'être satisfait de soi-même, mais bien de laisser Jésus Christ grandir et agir en moi. « Que Dieu lui-même achève en vous ce qu'il a commencé ».

Loïc JAOUANET
Vicaire à Bourges

« Voici la servante du Seigneur ; que tout se passe pour moi selon ta parole. »

Lc 1, 38



A DECOUVRIR

Le sacrement de l'ordre est le sacrement qui permet de perpétuer la mission confiée par Jésus Christ à ses douze Apôtres jusqu'à son retour sur Terre. Il permet à des hommes de recevoir dans l'Esprit Saint la charge de Servir Dieu et les hommes au sein de l'Église et dans le monde. Il en fait des représentants du Christ.



LA PROMESSE D'OBEISSANCE

En mettant ses mains dans celles de l'évêque, le futur prêtre promet de vivre en communion avec lui et ses successeurs dans le respect et l'obéissance. C'est une attitude de confiance qui signifie la qualité de la relation entre l'évêque et le prêtre, tout à la fois père et fils, frères, amis et collaborateurs dans le service commun de l'Évangile et de l'Église.

« Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé »

Jn 4,34

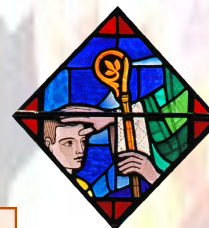


LA PROSTRATION

Pour l'assemblée, sans aucun doute, le geste le plus impressionnant de la liturgie d'ordination. Alors que l'on invoque les saints et saintes de l'Église, le futur prêtre s'allonge face contre terre. C'est un signe d'abandon et de disponibilité à l'action de Dieu en lui. Ce baptisé qui devient prêtre s'inscrit dans la longue histoire des disciples du Christ, ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

« Venez, prosternons-nous devant le Dieu qui nous as faits »

Ps 8



L'IMPOSITION DES MAINS

C'est LE geste de l'ordination par lequel l'ordinant devient prêtre. Il est fait par l'évêque puis par tous les prêtres présents. Comme le souligne le Concile Vatican II, les prêtres sont tous intimement liés entre eux par la fraternité sacramentelle. L'unité du presbyterium trouve une expression liturgique dans l'imposition des mains. Par ce geste, Dieu fait couler son Esprit et sa grâce sur celui qui se donne à son service et à celui de ses frères et sœurs.

« Ne néglige pas le don spirituel qui est en toi, qui t'a été conféré par une intervention prophétique accompagnée de l'imposition des mains des presbytres »

1 Tm 4,14



LA CONSÉCRATION DES MAINS

Déjà reçue sur le front le jour de son baptême et de sa confirmation, les mains du nouveau prêtre sont consacrées par une onction de Saint Chrême. C'est avec ses mains que le prêtre consacre l'Eucharistie, accomplit tous les actes liturgiques de son ministère, qu'il bénit, envoie et encourage.

« L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction »

Es 61,1